



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

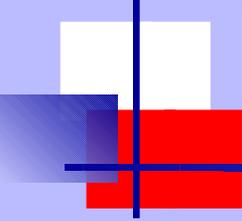
PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Bilan 2011- orientations 2012

Présentation de l'IRE 2011

Lille, le 15 décembre 2011

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Plan de la présentation

- Introduction
- Bilan de l'inspection 2010 & actualités 2011
- Priorités 2012
- Conclusion

Bilan 2010 de l'inspection des installations classées

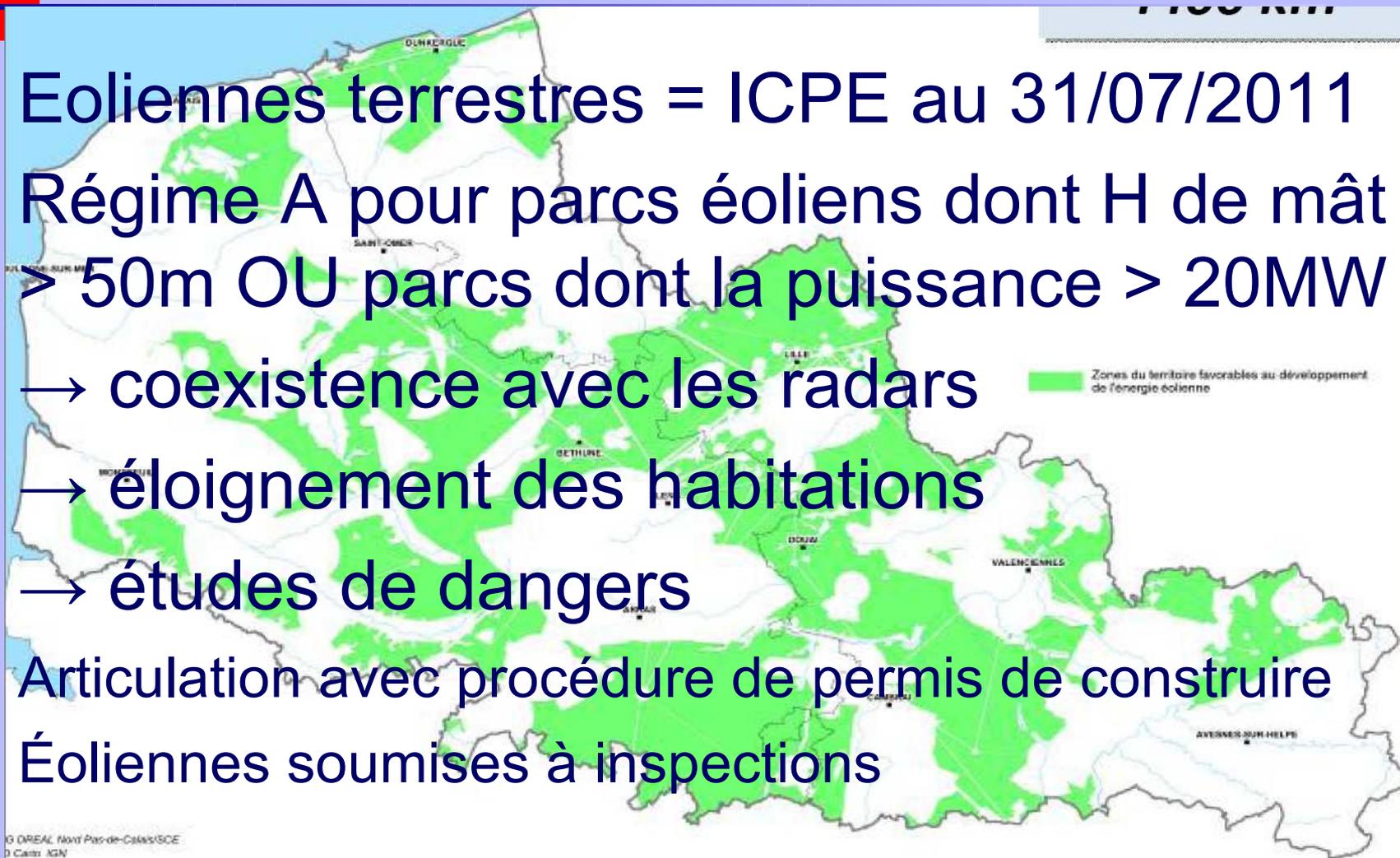
	Nord		Pas de Calais		Région
	DREAL	DDPP	DREAL	DDPP	
<u>Parc surveillé</u>					
sites soumis à autorisation	939	413	593	282	2227
Seveso	45		25		70
IPPC	160	58	99	33	350
élevages		400		273	673
<u>Instruction</u>					
Arrêtés d'autorisation	43	8	30	2	83
Arrêtés complémentaires	157	18	99	16	290
<u>Inspection</u>					
Total visites d'inspection	819	125	468	119	1531

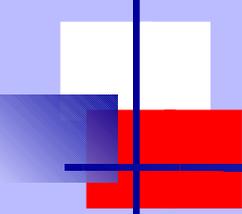
Bilan 2010 de l'inspection des installations classées

- 1287 inspections menées par inspecteurs des installations classées en DREAL
- 58% des nouveaux dossiers ICPE instruits en moins d'un an

Actualités 2011 : nouveau contexte réglementaire pour l'éolien terrestre

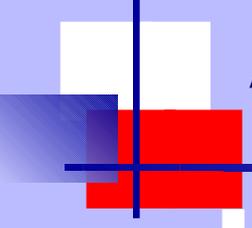
- Eoliennes terrestres = ICPE au 31/07/2011
- Régime A pour parcs éoliens dont H de mât > 50m OU parcs dont la puissance > 20MW
 - coexistence avec les radars
 - éloignement des habitations
 - études de dangers
- Articulation avec procédure de permis de construire
- Éoliennes soumises à inspections





Actualités 2011

- Fin en 2011 du **plan décennal de modernisation de l'Inspection** des installations classées - Programme stratégique de l'inspection 2008-2012
- **Risques accidentels :**
 - Élaboration des PPRT : les 30 PPRT identifiés en région sont prescrits, 12 étaient approuvés fin 2010, 14 le sont désormais et 17 devraient être approuvés à fin 2011
 - Instruction des études de dangers des Seveso SB et des noeuds d'infrastructures
 - Instruction des études de sécurité des canalisations
 - 5 inspections menées sur les bacs cryogéniques au titre du vieillissement des installations



Actualités 2011

■ **Lutte contre les pollutions des milieux naturels :**

- Contentieux PM10
- Mise en conformité des Arrêtés Préfectoraux / SDAGE : la doctrine « Rejets »
- Respect de l'échéance du 31/12/2010 / retrait PCB > 500 ppm
- Poursuite du programme RSDE
- Finalisation du PRSE2
- Inspection sur le thème de la Biodiversité

■ **Objectifs SRCAE (voir diapos suivantes)**

- Objectif global et orientations pour l'Industrie

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

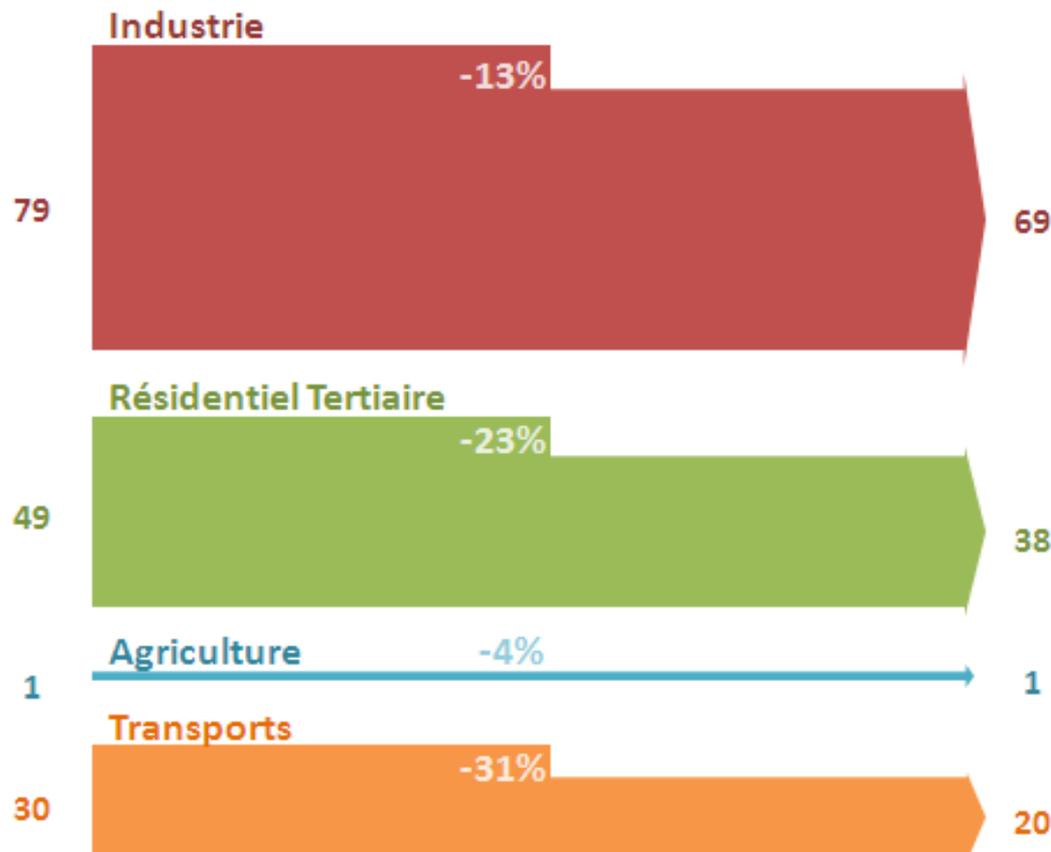
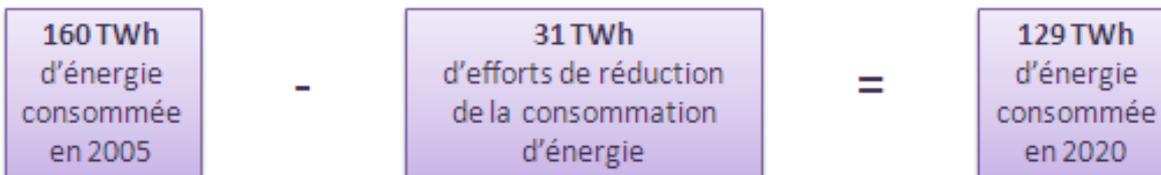
Les conditions d'atteinte des objectifs du SRCAE

➤ Agir dans tous les domaines

➤ La réduction des consommations d'énergie d'abord

➤ 47 orientations, réparties entre 10 thématiques et secteurs.

Estimation de l'impact des orientations du SRCAE sur la consommation d'énergie (chiffres arrondis au TWh)



Zoom sur l'orientation clé du secteur industriel **Indus 1** :

Mobiliser les gisements d'efficacité énergétique et amplifier la maîtrise des rejets atmosphériques dans l'industrie

Aujourd'hui

Secteur de l'industrie : la moitié des consommations énergétiques, 1/3 des émissions régionales de poussières (PM₁₀) et 13 % des émissions de NOx, en Nord-Pas-de-Calais

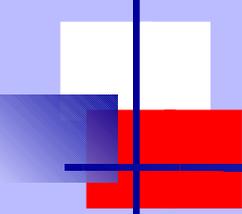
Grands objectifs à l'horizon 2020

- Privilégier jusqu'en 2015 la mise en place des meilleures techniques disponibles (PM, Nox, SO₂) dans les zones où cela se justifie.
- Réduire de 10% les consommations énergétiques des moteurs électriques et des systèmes entraînés
- Réduire de 20% les consommations d'énergies thermiques pour les usages transverses hors moteurs électriques et systèmes entraînés (chauffage des locaux, transports, échanges de chaleurs...)
- Economiser 25% de l'énergie des procédés industriels à partir d'améliorations techniques (hors sidérurgie)

Quel gain GES ?

26 à 28% des réductions des émissions de GES du SRCAE

Impact très positif sur la qualité de l'air



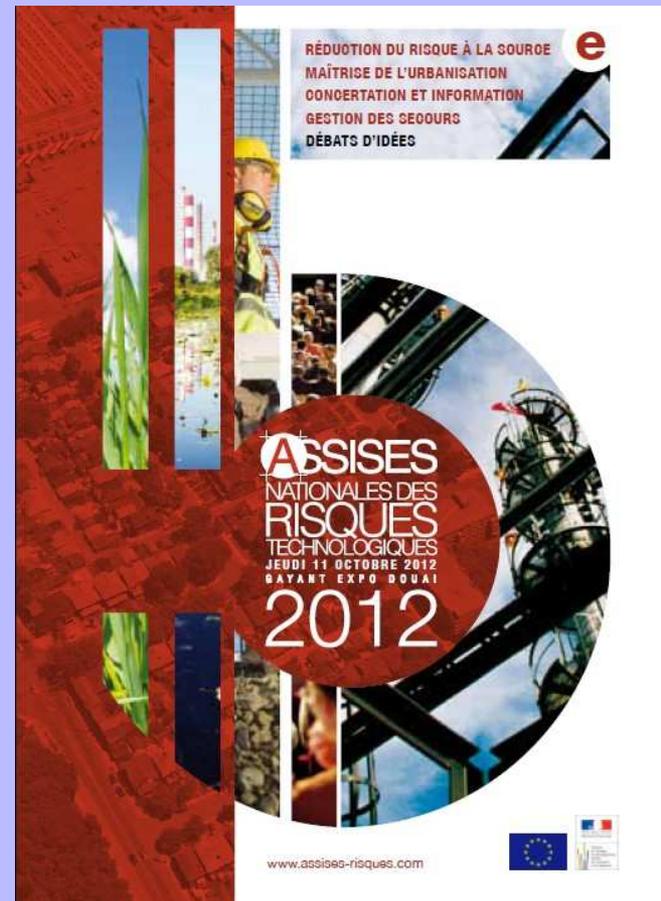
Priorités 2012

- Le Programme Stratégique de l'Inspection 2008-2012
- Instruction des premiers dossiers éoliens ICPE
- Risques accidentels - actions « coup de poing » sur :
 - Vieillessement des installations
 - Dépôts d'artifices
- Établissements sensibles
- Lutte contre les pollutions des milieux naturels :
 - REACH
 - Action nationale – mise à disposition publique des données / sols pollués
 - PRSE 2 : études de zone
 - Révision des PPA / contentieux PM10
- Inspections biodiversité

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Conclusion

- RDV aux Assises des risques le 11 octobre 2012 à Douai



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement